

L'écho du tri & VOUS

LE MAGAZINE DU SERVICE PUBLIC
DE COLLECTE ET TRAITEMENT DE VOS
DÉCHETS MÉNAGERS



p. 2

TOUT SAVOIR
Une nouvelle identité
visuelle pour votre
Syndicat

p. 4

MIEUX COMPRENDRE
Les missions et compétences
du SMICTOM SE 35

p. 6

PARTAGER
Zoom sur
la prévention



p. 2 ■ AGENDA

**Le Centre de tri
ouvre ses portes
le 17 septembre**

Portes Ouvertes, du Centre de tri des emballages recyclables



“ **Nouveauté 2011 : tentez de gagner un composteur en jouant avec nous lors des portes ouvertes !** ”

Le samedi 17 septembre 2011, le centre de tri des emballages recyclables, rue Pierre et Marie Curie à Vitré vous ouvre ses portes de 10h à 12h et de 14h à 17h.

Au programme :

- **visite guidée de l'usine.** Vous pourrez suivre le cheminement des déchets de votre sac/bac jaune : tri manuel, conditionnement avant leur expédition dans les usines de recyclage. La visite dure en moyenne 30 minutes (un départ toutes les 20 minutes). Prévoir des chaussures fermées. Animaux non autorisés.
- **des animations autour de la prévention des déchets :** bar à eaux, atelier couches lavables, broyage et compostage,
- **des démonstrations de camions de collecte,**
- **des stands d'informations.**

Le SMICTOM SE 35 sera présent pour répondre à vos questions. L'entrée est gratuite, un rafraîchissement vous sera offert.

Questions à

ANDRÉ LELIEVRE,
Vice-Président du SMICTOM
Sud Est 35 en charge
de la communication



PHOTO OUEST FRANCE

Quelle est la symbolique du nouveau logotype ?

Cet homme-arbre est le symbole fort de la relation entre l'humain et la nature. L'homme est le tronc, qui grâce à son soutien, permet le respect de l'environnement. Nous l'avons voulu simple et résolument humain avec la volonté de présenter une structure moderne, dynamique et humaine.

Pourquoi ce renouvellement d'identité visuelle ?

Principalement pour renforcer l'identité du Syndicat et moderniser son image en vue d'augmenter sa notoriété et de susciter de l'intérêt auprès des habitants. Il convenait donc d'améliorer l'information et la communication pour une meilleure compréhension et implication de la population du territoire. Il était nécessaire de mobiliser les habitants dans la mise en place des nouveaux projets à venir.

Quels sont ces projets à venir ? Je pense par exemple au changement de collecte du verre en borne d'apport volontaire prévu en janvier 2012 ou bien aux actions de prévention à réaliser dans le cadre du programme local de prévention des déchets. Maintenant que nos trieurs ont bien compris le geste du tri, il est nécessaire de passer à une étape supérieure. Il est important que la population adhère à notre démarche de réduction des déchets à la source.

à découvrir

RECYCLER, RÉUTILISER ET RÉDUIRE.

Tels seront les mots d'ordre des stands proposés lors de cette journée festive !

Le « bar à eaux ». Boire de l'eau du robinet ne génère pas de déchet mais les a priori sur son goût ont la vie dure. Nous vous proposerons de goûter à l'aveugle trois eaux : minérale, du robinet et de source. Sauriez-vous les reconnaître ?

Les déchets verts. Un stand dédié vous présentera les différentes techniques pour les réduire, limiter leur dépôt en déchetterie et, surtout, en tirer bénéfice dans votre propre jardin !



Avec l'animation autour
du lombricomposteur,
mettez-vous aux vers !

AGENDA (PORTE OUVERTE DU CENTRE DE TRI DES EMBALLAGES RECYCLABLES LE 17 SEPTEMBRE, RUE PIERRE ET MARIE CURIE À VITRÉ, (COMITÉ SYNDICAL DU SYNDICAT, LE 19 NOVEMBRE (SERD (SEMAINE EUROPÉENNE DE RÉDUCTION DES DÉCHETS) DU 19 AU 27 NOVEMBRE 2011. RENSEIGNEZ-VOUS, DES ANIMATIONS AURONT LIEU PRÈS DE CHEZ VOUS.

L'ESSENTIEL

La collecte et le traitement de vos déchets prennent des couleurs...



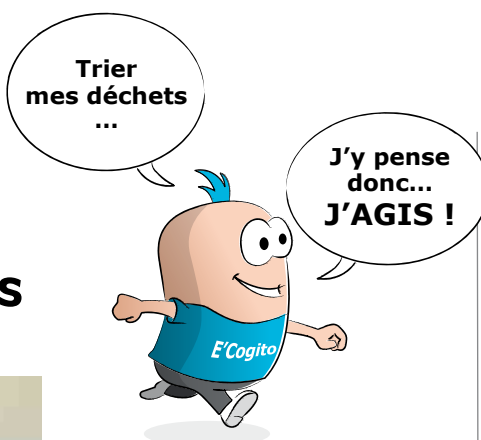
LA NOUVELLE IDENTITÉ DU SYNDICAT ENFIN DÉVOILÉE.

Nouveau reflet de la communication, elle sera le repère de l'ensemble des actions en faveur de la gestion des déchets sur le territoire.

« Aujourd'hui, nous gérons les 12 déchetteries, nous collectons, traitons et valorisons chaque jour les 61685 tonnes de déchets que produisent les habitants des 70 communes. Malgré cela, nous nous devons de donner un nouvel élan à notre communication, plus accessible » confie le Président du SMICTOM SE 35, M. Yves HISOPE.

Aboutissement d'un chantier entamé il y a quelques mois, le lancement du nouveau logotype réalisé par l'agence « Liner Communication » de Nantes s'est vu offrir un accueil des plus chaleureux. « Une récente enquête de TMO auprès des habitants du territoire avait mis en évidence un besoin de revaloriser l'image du Syndicat », explique Delphine GALLAIS, chargée de communication. Cette nouvelle identité doit accompagner les efforts de prévention du syndicat : « le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas » renchérit M. Patrick ROBERT, vice-président en charge de la communication du Smictom Sud Est 35.

Point de départ du dispositif global de communication, cette nouvelle identité visuelle prendra bientôt possession de l'ensemble des supports de communication (guide du tri, réglette, site internet, etc.).



DECRYPTAGE

E'Cogito et ses écogitations

L'ACTION EST SOUTENUE PAR L'ARRIVÉE DE LA MASCOTTE E'COGITO,

pense-bête bien utile qui vous livrera ses conseils. Elle se fera ludique et proche des enfants. Petite explication: reprise de la formule cartésienne *Cogito ergo Sum* qui est une expression du philosophe DESCARTES qui signifie « je pense, donc je suis ». L'expression est fréquemment employée sous une forme raccourcie : cogito. Cette mascotte, pourra ainsi nous formuler des "écogitations", c'est-à-dire les bons gestes à adopter pour trier ou pour réduire ses déchets. Pour les retrouver, rendez-vous au fil des numéros en dernière page du magazine.

E'Cogito et ses déclinaisons... elles arrivent prochainement ! Retrouver votre nouvelle mascotte en action : à la déchetterie, qui recycle, qui accomplit des gestes de tri, qui se met à la pratique du compostage, etc.

en bref

OBTENTION DU LABEL QUALI PLUS POUR LA COLLECTE

Mis en place par l'ADEME et Eco-Emballages, les labels QualiTri et QualiPlus s'inscrivent dans les objectifs du Grenelle de l'environnement en incitant à des meilleurs taux de collecte et de valorisation des déchets et en introduisant l'évaluation de l'impact environnemental. Après le label QualiTri, le Syndicat et le collecteur SITA Ouest voient leurs efforts salués par l'obtention en 2010 du label maximal, à savoir **QualiPlus**.

DÉPOTS vraiment EN VRAC...



RÉSEAU D'EAU CHAUDE AU CENTRE DE VALORISATION ÉNERGÉTIQUE DES DÉCHETS

Afin de confirmer sa démarche de valorisation énergétique des déchets, le SMICTOM SE 35 a construit en 2010, un réseau d'eau chaude qui récupère la chaleur des gaz de combustion. Cette technologie est une première en France. Le réseau d'eau chaude d'une longueur de 2 kms alimente trois équipements à Vitré : la piscine du bocage pour le chauffage de l'eau chaude sanitaire et du bassin de natation, l'entreprise BCM Cosmétique pour le chauffage et la Cuisine centrale. Le centre de valorisation atteint ainsi une production d'énergie thermique de 28 500 MWh/an, soit l'équivalent de **1 800 foyers chauffés**.

Repères

494 kg

C'EST LA PRODUCTION DE DÉCHETS MÉNAGERS PRODUIT PAR HABITANT ET PAR AN SUR LE TERRITOIRE EN 2010, SOIT 61685 T COLLECTÉES ET TRAITÉES POUR 121522 HABITANTS (590 KG AU NIVEAU NATIONAL).

1^{er} janvier 2012

DATE À LAQUELLE LE SYNDICAT VA METTRE EN PLACE LE CHANGEMENT DE COLLECTE DU VERRE. LE SYNDICAT A DÉCIDÉ DE SUBSTITUER LA COLLECTE DU VERRE EN CAISSETTE ET EN BAC DE REGROUPEMENT PAR DES BORNES D'APPORT VOLONTAIRE (BAV) SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE QUI SERONT PLACÉES SUR DES ZONES ACCESSIBLES À TOUS.

DOSSIER Le SMICTOM du Sud Est 35, Syndicat Mixte de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères, c'est avant tout un **service public** qui touche 121 522 habitants (INSEE 2010). Ses missions s'étendent sur un vaste territoire de 70 communes (soit une superficie de 1 500 km²).

Le SMICTOM du Sud Est 35 change d'identité mais conserve ses missions !



Déchetterie



Centre de tri des emballages recyclables

33%

c'est la part des déchets recyclés grâce au tri et la collecte sélective dans les sacs jaunes et les conteneurs verre (en poids, hors déchetterie)

DE LEUR COLLECTE À LEUR TRAITEMENT, COMMENT LE SMICTOM SE 35 PREND IL EN CHARGE VOS DÉCHETS ?

- En amont, il se charge de vous **équiper** des **conteneurs** nécessaires et de vous fournir les **sacs de tri** (2 rouleaux de 26 sacs par an).
- Ensuite, le SMICTOM SE 35 organise la **collecte** de vos déchets. En porte à porte et dans les bornes d'apport volontaire (campagne et immeuble), elle est réalisée par la société Sita Ouest au travers d'un contrat public de prestation de service.
- Une fois collectés, les déchets sont **valorisés**, toujours sur le territoire, dans des équipements dont le Syndicat est propriétaire.
 - à Vitré, au **Centre de tri** (exploité par Sita Ouest),

les emballages recyclables sont triés et conditionnés. Le verre y est stocké. Tous sont ensuite expédiés vers les filières de recyclage.

- à Vitré, au **Centre de Valorisation Énergétique des Déchets ménagers** (exploité par la société Novergie Ouest), les ordures ménagères sont brûlées et valorisées sous forme d'énergie revendue aux industriels locaux et à la piscine intercommunale

■ Dans les douze **déchetteries** ce sont vos autres déchets (verts, encombrants, ferraille, bois, cartons, produits dangereux...) qui sont triés puis transportés vers les filières de recyclage correspondantes.

Le Syndicat est par ailleurs propriétaire d'une **décharge de classe II** à Cornillé qui est désormais fermée et réhabilitée.

4 communautés de communes adhérentes

La Communauté d'agglomération

Vitré-Communauté : 36 communes

La CDC du Pays Guerchais : 8 communes

La CDC de La Roche aux Fées : 19 communes

La CDC du Pays de Châteaugiron : 7 communes

12,70€ HT

an/habitant

c'est le coût de gestion des déchets déposés en déchetterie, à la charge de l'habitant.



Centre de Valorisation Énergétique des Déchets

■ Depuis peu, mais de façon durable, le SMICTOM SE 35 souhaite jouer un rôle important sur la **sensibilisation** des habitants pour une meilleure gestion de leurs déchets. A travers la communication écrite mais aussi grâce aux actions de terrain, son objectif est :

- de sensibiliser jeunes et moins jeunes à la protection de l'environnement en entretenant le geste du tri et en favorisant le recyclage et donc l'économie de matières premières,
- de les responsabiliser sur leur production de déchets,
- d'engager une démarche citoyenne de **réduction des déchets**. Pour ce faire le syndicat s'est engagé dans un Programme Local de Prévention des Déchets (plus d'informations p. 6).



Témoignage

Christian STEPHAN, Vice-Président du SMICTOM du Sud Est 35 en charge des finances

“ De sa collecte à son traitement, **chaque déchet a un coût.** ”



EN 2010, LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT DU SMICTOM SE 35 S'ÉLEVAIT À 9 580 700 € HT. CELA COUVRE QUOI EXACTEMENT ?

Chaque déchet produit nécessite des dépenses décomposées comme tel :

- en amont, la « **pré-collecte** ». Il s'agit de l'équipement du territoire en bacs, sacs, et bornes d'apport volontaire (BAV). 5,40 % des dépenses y sont consacrées,
- ensuite, s'ajoutent le coût pour la **collecte** proprement dite et le **transport** des déchets des déchetteries vers les entreprises de recyclage. Cela représente une part de 43,10% du budget,
- enfin, leur **traitement et valorisation** (tri, incinération, broyage...) qui représentent 44,10%,
- il faut y ajouter 6,70 % de charges fonctionnelles (structure, communication et prévention).

Notons qu'en fonction du déchet, les coûts d'élimination varient du simple au double : 1 tonne d'ordures ménagères à traiter coûte 161 € (HT), 1 T. de déchets recyclables coûte 115 € (HT), 1 T. de déchets déposés en déchetteries coûte 60 € (HT). En conclusion : plus je suis citoyen (je trie, je dépose mes encombrants et produits toxiques en déchetterie) moins l'addition du coût de traitement est lourde.

DE QUELLE FAÇON LE SMICTOM SE 35 FINANCE-T-IL CETTE SOMME ?

En 2010, 31 % de ces dépenses ont été financées par des soutiens financiers

liés à la mise en place de la collecte sélective (Eco-Emballages notamment). Les recettes industrielles issues de la vente de chaleur, des matériaux de la collecte sélective et des déchetteries y ont aussi contribué. Les 69% restants sont financés par le produit fiscal (la TEOM : Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères).

COMMENT EST CALCULÉE LA PART DE TEOM QUE CHAQUE USAGER PAIE ?

Le calcul de la TEOM est basé sur la valeur locative cadastrale des propriétés bâties, qui est déterminée par le centre des impôts (fonction de la commune, du confort et de la surface...). La base d'imposition retenue est égale à 50% de la valeur locative, à laquelle on applique le taux de TEOM voté par les communautés. Actuellement, le budget du Syndicat est financé par la TEOM, mais ce mode de financement évoluera lors du passage à la tarification incitative, en 2015.

En 2010, le coût résiduel* du service est de 52.90 € HT/hbt (référentiel national 2007-2008 - ADEME - le coût national en France est de 91 € HT/hbt). Le Syndicat fait donc faiblement participer le citoyen au coût de la gestion des déchets.

*coût restant à la charge de l'habitant

Tri et réduction du papier le **Syndicat** s'engage dans l'éco-exemplarité au bureau !



En moyenne, un agent administratif consomme entre 50 et 75 kg de papier par an. Depuis le mois de mai, le personnel des bureaux du SMICTOM SE 35 s'implique dans une opération « test » afin de diminuer sa consommation. Au fil des mois, un peson permet à chacun d'évaluer la quantité de papier consommée et jetée dans le sac jaune.

Dans le cadre du Programme Local de Prévention des Déchets, le Syndicat veut être exemplaire et ça commence par le papier !

Il représente aujourd'hui les $\frac{3}{4}$ du tonnage de déchets produits dans les activités de bureaux.

En 2010, 210 ramettes de papier blanc ont été utilisées, soit 735 kg de papier. Sur cette même année, un agent du SMICTOM SE 35 a consommé en moyenne 73,5 kg de papier. La moyenne nationale est de 75 kg / an / habitant (données ADEME).

Après cet état des lieux, des gestes, formations et actions

seront mis en place pour diminuer cette consommation de papier et pour sensibiliser le personnel.

LES BONS GESTES À ADOPTER

Il faut savoir qu'il vaut mieux éviter de déchirer les papiers en petits morceaux sinon ils ne peuvent pas être recyclés car la fibre est cassée. Pour réduire ses déchets, il est possible de recevoir gratuitement et sur simple demande un autocollant « Stop pub » permettant de recevoir seulement le journal et l'information officielle des collectivités.

Repères

Objectif :
-7 % de déchets
ménagers d'ici 2015

En 2009, le SMICTOM SE 35 a signé avec l'ADEME, un **Programme Local de Prévention des Déchets** de 5 ans pour réduire de 7 % les déchets des habitants. Le Syndicat s'engage à réduire la quantité et la dangerosité des déchets produits. Depuis 2010, l'animatrice et les élus travaillent avec les collectivités, associations et toutes les structures volontaires, pour sensibiliser les usagers à la nécessité de réduire leurs déchets. De nombreux projets sont en cours : compostage, formation, papiers de bureau, éco-festivals, couches lavables, réemploi des objets 2^{ème} vie, piles, jardinage au naturel, etc.



Cartable **malin** pour une rentrée verte !

Au retour des vacances, les rayons des magasins se remplissent d'articles « spécial rentrée scolaire ». Une foule de produits s'offrent à vous. Et si vous optiez pour des articles respectueux de l'environnement ?

Voici quelques idées :

- **Réutiliser** le matériel encore en bon état de l'année passée : cartable, trousse, etc.
- **Acheter** de préférence des fournitures résistantes et réparables sans emballage
- **Choisir** des articles à base de matières naturelles ou recyclées et ne contenant pas de produits toxiques
- **Privilégier** du matériel réutilisable : stylo plume, gourde, boîte à goûters, etc.

DES GESTES



Pour éviter le gaspillage alimentaire : j'achète malin en préparant ma liste de courses, j'évite les suremballages, je regarde la durée de vie des produits, je conserve au mieux les aliments et j'accorde les restes de cuisine en préparant des recettes faciles.



Chaque année un Français gaspille 20 kg de nourriture en la jetant, dont 7 kg de produits alimentaires non consommés encore emballés. Faites des économies en cuisinant ce qui peut encore l'être !

(à noter !

HORAIRE DECHETTERIES

Les 12 déchetteries du territoire sont fermées le mardi toute la journée. Pour retrouver les horaires détaillés de chacune, rendez-vous sur le site internet www.smictomsudest35.fr, rubrique « Déchetteries »

HORAIRE COLLECTE

Pendant la période estivale, le service de collecte des déchets ménagers a été assuré une heure plus tôt. A partir du 15 septembre, la collecte reprendra son rythme habituel. Pensez à sortir votre conteneur dès la veille au soir de la collecte pour éviter tout oubli de collecte.

DISTRIBUTION SACS JAUNES

La distribution aura lieu comme chaque année courant octobre et novembre. Chaque foyer recevra 2 rouleaux de sacs jaunes par foyer. Pour les personnes utilisant un point de regroupement, les sacs jaunes seront à retirer en mairie. Pour les bâtiments collectifs, il n'y aura pas de distribution de sacs, puisque vous disposez de bacs jaunes collectifs.

LIENS UTILES

• Pour le tri des emballages : www.ecoemballages.fr

• Pour le tri du papier : www.ecofolio.fr

• Pour la réduction des déchets : www.reduisonsnosdechets.fr

ZOOM SUR une initiative “éco”engagée

PRESENTATION Fondée par l'Abbé Pierre, la Communauté Emmaüs de Rennes Hédé a été créée en 1972. Les activités de réemploi et de vente d'occasion permettent d'offrir une nouvelle vie à un produit dont le propriétaire souhaite se défaire. Ces pratiques contribuent donc pleinement à la réduction des déchets.



“solidaire et sans déchet”

Les caissons 2^{ème} Vie, une action « solidaire et sans déchet » en partenariat avec l'Association Emmaüs.

De nombreux objets pouvant encore être réutilisés sont jetés dans les bennes des déchetteries. Sur les 12 déchetteries du territoire, ce sont 27 000 tonnes de déchets qui sont collectés. On estime que 10 % des bennes encombrants pourraient être réemployés. Une convention a donc été signée en 2009 avec la communauté Emmaüs Rennes Hédé pour organiser le devenir de ces objets réutilisables. En 2009, le SMICTOM SE 35 inaugurait ses premiers caissons 2^{ème} Vie sur Châteaugiron, Châteaubourg et Janzé. En 2010, la démarche a été étendue aux déchetteries de Noyal sur Vilaine et de La Guerche de Bretagne. **Deux objectifs :**

Détourner le déchet - En déposant dans le caisson vous retardez la fin de vie de vos objets. Ces objets seront en premier lieu triés puis nettoyés et réparés si nécessaire.

Insertion et économie solidaire - Des personnes éloignées de l'emploi peuvent ainsi retrouver une reprise d'activité régulière. Les objets réparés pourront être revendus à bas prix : une économie pour des familles modestes.

2200 m³
collectés
sur les déchetteries
du syndicat, soit
55 caissons de
déchets évités.

PRATIQUE (QUELS OBJETS DÉPOSER DANS LES CAISSONS 2^{ÈME} VIE ? AMEUBLEMENT, TEXTILE, JEUX ET JOUETS, MATÉRIAUX, LIVRES, VAISSELLE ET USTENSILES) (ENLÈVEMENT GRATUIT À DOMICILE, IL VOUS SUFFIT DE CONTACTER LA COMMUNAUTÉ EMMAÛS LA PLUS PROCHE DE CHEZ VOUS) (POINT DE VENTE EMMAÛS ROUTE DE GUIPEL À HÉDÉ) (CONTACT 02 99 45 45 36

Les astuces E'Cogito



ASTUCE 1

> **Compactez vos emballages** pour gagner de la place dans votre sac jaune et sortez-le uniquement lorsqu'il est plein



ASTUCE 2

> **Donnez à des associations caritatives** plutôt que de jeter vos vêtements, jouets ou meubles



ASTUCE 3

> **Privilégiez les grands conditionnements** aux portions individuelles pour éviter les emballages superflus



ASTUCE 4

> **Buvez de l'eau du robinet** ou de l'eau filtrée, elle ne génère pas de déchet et fait l'objet de contrôles de qualité réguliers

ASTUCE 5

> Récapitulatif sur les logos du recyclage



Contrairement à ce que l'on pourrait penser, le point vert ne veut pas dire que l'emballage est recyclable. Il signifie juste que l'entreprise qui l'a fabriqué a payé une taxe à Éco-emballages.



Le ruban de Möbius est le logo universel qui désigne aussi bien des produits recyclables que des produits recyclés. Il ne désigne donc pas ce que vous devez mettre dans votre sac jaune. On peut lire ici le pourcentage de matières recyclées qu'il contient (65%).



Ce pictogramme rappelle que les déchets doivent être jetés dans votre poubelle grise.

E'Cogito, petit pense bête bien utile, vous livrera au fil des numéros des « Ecogitations », des bons conseils à adopter pour devenir un éco-citoyen futé et responsable... A vous de jouer !

“ J'utilise des piles rechargeables : réduire mes déchets...j'y pense donc j'agis ! ”

Pourquoi utiliser des piles jetables quand il existe des piles rechargeables ?

Ces dernières permettent de diminuer le rejet de produits polluants, d'éviter de consommer des ressources naturelles rares. Déposer les piles usagées et les accumulateurs en panne dans les points de collecte chez les commerçants ou en déchetterie permet de recycler les métaux lourds qu'ils contiennent. Utiliser des piles rechargeables, permet d'éviter le rejet des déchets polluants. Même si elles sont un peu plus chères à l'achat, elles se rentabilisent dès les 5 premières utilisations et peuvent se recharger près de 1000 fois. Mieux encore, choisissez des produits qui fonctionnent sans pile (dynamo, solaire et pile à eau).

E'COGITOQUIZZ

1 - Réduire ses déchets verts consiste à les ... ?

- A - brûler
- B - composter
- C - enterrer

2 - Pailler son jardin consiste à...?

- A - recouvrir le sol nu de tontes, de broyats ou de feuilles mortes
- B - acheter de la paille pour mettre sur la pelouse
- C - boire une boisson fraîche avec une paille après avoir tondu la pelouse

3 - Les bouchons en plastique sont à ...?

- A - retirer de la bouteille
- B - jeter aux ordures ménagères
- C - laisser sur la bouteille pour être recyclés

4 - Parmi ces emballages en plastique lequel se recycle aujourd'hui...?

- A - flacon de shampoing
- B - film plastique de suremballages
- C - pot de crème fraîche

Réponse 1 : B - Réponse 2 : A - Réponse 3 : C - Réponse 4 : A

L'ÉCHO DU TRI & VOUS LE MAGAZINE DU SMICTOM SE 35 PA DE PLAGUÉ - 10 RUE DE LA HAIE ROBERT - 35500 VITRÉ - TÉL. 02 99 74 44 47 - CONTACT@SMICTOM-SUDEST35.FR (DIRECTEURS DE LA PUBLICATION A. LELIEVRE - P. ROBERT (RÉDACTION PAR LE SERVICE COMMUNICATION D. GALLAIS - N. DOUABLIN (RÉALISATION AGENCE LINER COMMUNICATION (IMPRESSION GUEUTIER - (TIRAGE 52 500 EXEMPLAIRES. CE MAGAZINE EST IMPRIMÉ AVEC DES ENCRE VÉGÉTALES SUR DU PAPIER PEFC, CERTIFIÉ GESTION DURABLE DES FORÊTS.